timation faite au-dessus des prévisions, a fourni des ressources suffisantes pour faire face à cette dépense extraordinaire, plus que deux fois couverte seulement par les récoltes vendues de café.

HOLLANDISER v. a. ou tr. (ho-lan-di-zé — rad. *Hollande*). Transformer de manière à donner le caractère hollandais : *On n'a pu* HOLLANDISER *la Belgique.*

* **HOLLARD** (Henri), médecin suisse. — Il est mort à Neuilly, près de Paris, en 1866.

HOLLINGSHEAD (John), écrivain anglais, né à Londres en 1827. Il appartenait à une famille de commerçants, qui lui fit suivre la même carrière; mais ses goûts littéraires l'entraînèrent bientôt, et il se mit à collaborer à divers journaux et revues de la capitale. Il fit paraître, en 1859, un volume composé d'extraits empruntés à l'une de ces revues, avec ce titre : *Sous les cloches.* C'est une série de scènes empruntées à la vie de Londres. Sous le titre humoristique de : *Enlevons la dorure*, il publia, en 1860, une série d'articles politiques et économiques, puis un extrait des *Petits voyages* qu'il avait fournis à une revue. Son étude sur les mœurs londoniennes, *Londres déguenillé* et les *Chemins de la vie* parurent en 1861. Son *Londres souterrain*, description des égouts et des diverses galeries qui circulent sous la capitale de l'Angleterre, parut l'année suivante. En 1863, il publia un recueil de contes, *Diamants bruts*, et l'*Histoire officielle de l'Exposition internationale.*

Comme journaliste, M. Hollingshead est un libre échangiste très-ardent. Il a aussi réclamé très-vivement la liberté absolue de l'industrie et du commerce et défendu les salles de concert contre les prétentions des directeurs de théâtre. Il a coopéré très-puissamment à faire proclamer la liberté théâtrale et a lui-même, en 1868, été chargé de la direction d'un théâtre nouveau, la Gaîté. Il a, du reste, dirigé jusqu'à trois théâtres à la fois.

* **HOLMES** (Olivier-Wendell), médecin et poëte américain.— Depuis 1849, il a renoncé à la pratique de la médecine pour s'adonner à la poésie et aux lettres, et il a fait des conférences qui ont eu beaucoup de succès. Comme savant, on lui doit d'intéressants travaux sur la *Fièvre indigène intermittente dans la Nouvelle-Angleterre*, sur la *Nature et le traitement de la névralgie*, sur l'*Utilité et l'importance de l'exploration directe en médecine pratique*, sur l'*Homœopathie*, des recherches sur le microscope, sur l'auscultation, etc. Quant à ses poésies, elles comptent un grand nombre d'éditions. Il fut un des fondateurs de l'*Atlantic Monthly*. Dans cette revue, il publia une série d'articles humoristiques, *The Autocrat of the Breakfast Table*, qui eut un succès populaire et qu'il réunit en volume, avec des illustrations de Hoppin (1858, in-12). Holmes fit paraître ensuite : *The professor at the Breakfast Table; Elsie Venner* (1861), roman qui a été traduit en français en 1862; *Chants sur plusieurs clefs*, poésies; *Sondages dans l'Atlantique* (1864); l'*Ange gardien* (1868); *The Poet at the Breakfast Table* (1872), etc.

HOLMES (Alfred), violoniste et compositeur anglais, né à Londres en 1837, mort à Paris en mars 1876. Il s'adonna à l'étude du violon et de la composition, devint un très-remarquable virtuose et acquit, comme violoniste, une grande réputation dans l'Europe septentrionale. Vers 1866, il renonça à se faire entendre dans les concerts, se fixa à Paris et devint compositeur. Doué d'un talent sérieux et élevé, il écrivit des symphonies, des oratorios, des concertos, des ouvertures, etc. Il achevait l'orchestration d'un opéra en cinq actes, intitulé : *Inès de Castro*, qu'il destinait à un théâtre de Londres, lorsqu'il mourut. Parmi ses œuvres, on cite sa belle symphonie dramatique, *Jeanne Darc*, qui fut exécutée pour la première fois au Théâtre-Italien, à Paris; la symphonie intitulée *Paris*, dans laquelle il a essayé de retracer les souffrances du siége; les symphonies intitulées *Robin Hood, Shakspeare*, etc.; une ouverture, les *Muses*, exécutée à Londres avec un vif succès, etc.

HOLO, préfixe qui signifie entier, et qui vient du gr. *holos*. Dans un certain nombre de mots, il s'écrit *olo*, sans *h*. On sait que, chez les Grecs, la lettre qui marque l'aspiration est remplacée par un esprit rude.

HOLOPHRASE s. f. (o-lo-fra-ze — rad. *holophrastique*). Système des langues holophrastiques.

HOLOSIDÈRE s. m. (o-lo-si-dè-re — du préf. *holo*, et du gr. *sidêros*, fer). Météorite formée uniquement de fer.

HOLOTOMIE s. f. (o-lo-to-mî — du préf. *holo*, et du gr. *tomê*, section). Chir. Incision complète, ablation complète.

HOLOTOMIQUE adj. (o-lo-to-mi-ke — rad. *holotomie*). Qui se rapporte à l'holotomie.

HOLTZAPFFEL (Jules), peintre français, né à Strasbourg vers 1830, mort à Paris par suicide en 1866. Il vint étudier son art à Paris, où il prit des leçons de Léon Cogniet. Holtzapffel s'adonna à la peinture de genre et au portrait. Il envoya au Salon de 1852 l'*Orphelin* et le *Repos dans l'atelier*, à l'Exposition universelle de 1855 son portrait, puis il exposa, entre autres toiles : la *Petite truanderie, Chanter, aimer et boire* (1855); *Vue prise de Strasbourg* (1859); *En ce temps-là il n'y avait déjà plus d'enfants*, le *Retour* (1861); *Orphelins, Un modèle qui s'ennuie* (1863); *Un secret de Polichinelle* (1864); *Louis XIII et sa cour se rendant à la chapelle* (1865), etc. Les peintures qu'il envoya au Salon de 1866 furent repoussées par le jury d'examen. Holtzapffel, en apprenant cette décision du jury, tomba dans un profond désespoir. Doutant de son talent, croyant sa vie manquée, il se donna la mort le 22 avril 1866. Le marquis de Boissy, dont le portrait peint par Holtzapffel avait été refusé, prit la parole au Sénat pour attaquer vivement le jury d'examen du Salon et annonça qu'il allait exposer dans son hôtel les toiles du malheureux artiste, qui avaient été refusées. Mais un deuil de famille vint empêcher le marquis de mettre son dessein à exécution, et lui-même il mourut peu après.

* **HOLYOAKE** (Jacob-George, et non John), sectaire antireligieux anglais. — Il est né à Birmingham en 1817. Holyoake a professé les mathématiques à la Mechanic's Institution. Il est le dernier qui ait été emprisonné en Angleterre sous l'inculpation d'athéisme. Holyoake a pris une part considérable à la fondation des sociétés coopératives dans ce pays. Condamné à diverses reprises pour avoir refusé de prêter serment devant la justice, il fit une véritable campagne contre le serment et contribua à faire voter l'*evidence amendment-bill*, qui admit la validité légale de la simple affirmation. Holyoake attaqua les droits de timbre frappant les journaux. Ayant publié des feuilles non timbrées, il fut frappé d'amendes qui s'élevèrent à un chiffre énorme; les réclamations incessantes qu'il fit entendre ne furent pas étrangères à l'abrogation de la loi sur le timbre des journaux. Holyoake a publié un grand nombre d'écrits, entre autres : la *Logique des faits, discours et débats publics; Preuve de théisme; Histoire de Middlesborough-on-Tees; Lettres à lord John Russell; Histoire de la coopération à Rochdale; Histoire des institutions coopératives et sociales d'Halifax; Nouvelle défense du ballot*, etc.

Holyrood, palais des anciens rois d'Écosse. V. EDIMBOURG, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

HOMALOGRAPHE s. m. (o-ma-lo-gra-fe — du gr. *homalos*, plan, uni; *graphô*, je trace). Instrument pour déterminer à la fois la distance et l'altitude d'un point.

* **HOMALOGRAPHIQUE** adj. — Chir. Se dit d'une méthode qui consiste dans une manière particulière de représenter les parties du corps pour l'anatomie chirurgicale.

HOMALOÏDE adj. (o-ma-lo-i-de — du gr. *homalos*, aplati; *eidos*, forme). Zool. Qui a le corps aplati et semblable à une plaque.

HOMALOPHYLLE adj. (o-ma-lo-fi-le — du gr. *homalos*, aplati; *phullon*, feuille). Bot. Qui a des feuilles plates ou planes.

Homard (LE), pièce en un acte, par M. Gondinet; représentée au théâtre du Palais-Royal en avril 1874. Une jeune femme cède à la tentation de se distraire d'un mari trop savant et trop grave, professeur à l'Ecole de droit, et, pour atteindre ce but, se laisse emmener par le secrétaire du légiste dans un cabinet particulier, où l'on dîne tête à tête, etc. Nos tourtereaux se rendent ensuite à l'Opéra-Comique. Là, l'émotion de la faute commise et certaine salade de homard font que la dame se trouve mal au plus bel endroit de la pièce et qu'il faut la transporter au foyer. On court au médecin de service; mais il n'est pas à son poste, occupé par un de ses amis, qui se trouve ainsi dans le cas du médecin malgré lui. Il se rend auprès de la belle en maugréant, mais pas pour longtemps. A peine l'a-t-il vue qu'il se console du dérangement et se laisse très-volontiers appeler M. le docteur. Le voilà aussi médecin que Sganarelle.

Il faut une ordonnance : il la fait, mais sans se compromettre, avec deux lignes de bâtons indéchiffrables et une signature illisible, où, se dit-il, le pharmacien se perdra. Point. On a de bons yeux, dans la pharmacie, on lit tout ce qui est écrit, et même ce qui ne l'est pas, du moment qu'il s'agit d'une fourniture de remède. La potion qu'il n'a pas demandée arrive donc et, miracle! en produit un. L'effet en est merveilleux, et la dame appelle l'inconnu son sauveur. Il est plus que jamais médecin, mais encore plus amoureux.

Il saisit au vol l'adresse de la dame et, dès le lendemain, ne manque pas de s'y présenter. Un de ses amis loge dans la maison. Il le verra d'abord pour prendre des renseignements, que d'ailleurs il devine : la dame lui a semblé, et il ne s'en plaint pas, de mœurs peu farouches, bref une « cocotte. » C'est de cette façon leste qu'il la qualifie à son ami, lequel n'est autre que le mari, le sombre et rêveur légiste.

Une cocotte sous le même toit que lui! une cocotte dans la maison qu'il honore de sa sérieuse présence, qu'il sanctifie de son austérité! Il bondit, il s'indigne! A cette indignation se mêle une joie perfide. La maison appartient à son beau-père, qu'il exècre, et il se fait d'avance un vif plaisir de lui jeter à la tête, avec tous ses anathèmes, cette nouvelle qu'une femme de vilaines mœurs est sa locataire.

Il ira plus loin, il fera un éclat. Cette femme, quelques détails le lui font supposer, doit loger au-dessus de son appartement; il montera lui dire son fait, et cela de la plus verte manière. En effet, il y monte, et qui trouve-t-il? Une respectable dame, escortée d'un mari de six pieds, commandant aux carabiniers, qui, dès les premiers mots, le renvoie à son étage comme une bille lancée sur un escalier. L'ami est là pour le ramasser. Sa femme, qui n'est pas détrompée, qui voit toujours dans cet inconnu un savant médecin, fait encore appel à son art sauveur, et il s'exécute comme la première fois, avec la même ordonnance, écrite avec les mêmes bâtons, et signée de la même signature! Le second pharmacien comprend comme avait compris le premier; la potion arrive et, miracle! en produit un nouveau. Notre légiste n'était revêche que par excès de bile; le remède involontaire, mais souverain, de son ami le purge; il redevient le plus doux des hommes, le plus accueillant des amis, le plus bénin des gendres et, ce qui vaut mieux dans la circonstance, le plus excellent des maris. Madame, tout émue de le voir si parfait, n'aura plus envie d'aller manger du homard en cabinet particulier.

Cette pièce est des plus gaiement faites. Elle se soutient dans un courant d'esprit et de bonne humeur singuliers, au milieu de surprises où d'autres se perdraient, à travers mille casse-cou, dont un seul, si elle était moins d'aplomb, suffirait à la faire trébucher. Les mots les plus amusants pleuvent à foison avec un esprit de situation merveilleux.

Les scènes des ordonnances indéchiffrables suivies de remèdes efficaces sont, entre toutes, d'un comique et d'une malice admirablement trouvés. On s'y amuse du pharmacien comme Molière s'amusait de l'apothicaire, et l'on en rit du même rire sans fiel. Il y a là un médecin sans le savoir qui vaut tous ceux qu'on a mis au théâtre depuis le *Médecin malgré lui.*

HOMBERG (Théodore), magistrat français, né au Havre en 1802. Il fit ses études de droit, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat, puis il entra dans la magistrature. M. Homberg était conseiller à la cour de Rouen lorsqu'il a pris sa retraite. Outre des études publiées dans divers recueils, on lui doit : *Histoire du régime dotal chez les Romains* (1841, in-8°); *Guide des expropriations pour cause d'utilité publique* (1841, in-8°); *Guide de l'inventeur* ou *Commentaire de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention* (1844, in-12); *Abus du régime dotal au point de vue des intérêts du pays et de ceux de la famille, histoire et critique de ce régime* (1849, in-8°); *De la répression du vagabondage* (1862, in-8°); *Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne* (1875, in-12), etc. M. Homberg est membre de l'Académie de Rouen.

* **HOMBOURG-L'ÉVÊQUE**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg s'appelle aujourd'hui Hombourg-sur-Rosselle et fait partie de l'Alsace-Lorraine, cercle de Forbach; 1,932 hab.

HOME s. m. (ô-me). Mot anglais qu'on emploie quelquefois dans notre langue, surtout en parlant des Anglais, pour désigner le chez soi, la famille, la vie intime et calme qu'on mène au milieu des siens. On emploie aussi quelquefois la locution *at home*, qui veut dire à la maison, chez soi.

Homère et son guide, tableau de M. Bouguereau; Salon de 1874. Le divin aveugle, enveloppé dans un manteau blanc, chemine, un bâton à la main et sa lyre sur le dos, à travers la campagne ionienne. Il se présente de face, la tête haute, encadrée par les flots blancs de sa barbe et de sa chevelure. Le génie, à défaut du regard, illumine son front. Un jeune garçon, aux cheveux noirs, vêtu d'une tunique bleue et portant au bras une sorte de cabas à provisions, conduit par la main le vieux rapsode; il s'est armé de pierres pour chasser les chiens qui viennent aboyer sur le passage du poëte, mais il ne paraît guère rassuré à la vue d'un molosse dont la gueule menaçante s'ouvre devant lui. D'autres chiens et les bergers auxquels ils appartiennent occupent le fond du tableau, où se dessine un promontoire que battent les eaux bleues de la mer Egée.

Cette composition est peinte avec la science et l'habileté incontestables qui font de M. Bouguereau un professeur justement estimé; mais elle manque de caractère, de grandeur, et puis elle a le tort de faire songer beaucoup trop au *Bélisaire* de Girodet. M. Paul de Saint-Victor est allé jusqu'à dire que c'était un pastiche, et il n'a pas craint d'ajouter que « l'*Homère* rappelle les bustes poncifs qu'on voit sur les bibliothèques et sur les pendules. »

HOME-RULE s. m. (hômm-roûl — des deux mots anglais *home*, chez soi; *rule*, régler, diriger). Nom donné en Angleterre au système politique qui permettrait à l'Irlande de régler elle-même ses propres affaires.

HOME-RULER s. m. (hômm-rou-leur — rad. *home-rule*). Partisan du home-rule.

HOMICIDER v. a. ou tr. (o-mi-si-dé — rad. *homicide*). Tuer, commettre un homicide.

HOMINAL, ALE adj. (o-mi-nal, a-le — du lat. *homo, hominis*, l'homme). A été appliqué au mot *règne* par certains naturalistes qui croient que l'homme forme à lui seul un règne distinct du règne animal.

HOMINEM (AD), locution latine. V. AD HOMINEM, au tome Ier du *Grand Dictionnaire.*

HOMINIEN adj. et s. (o-mi-ni-ain — du lat. *homo, hominis*, homme). A été appliqué au mot *genre*, pour désigner le genre humain comme formant la première famille de l'ordre des primates.

HOMINIVORE adj. (o-mi-ni-vo-re — du lat. *homo, hominis*, homme; *voro*, je dévore). Se dit des insectes et autres animaux qui dévorent les cadavres humains.

HOMMAGIAL, ALE adj. (o-ma-ji-al, a-le — rad. *hommage*). Féod. Qui constitue l'hommage, qui s'y rapporte : *Serment* HOMMAGIAL.

* **HOMME** s. m. — **Encycl.** *Antiquité de l'homme.* On trouve de nouveaux détails aux mots PALÉONTOLOGIE, tome XII, et RACE, tome XIII du *Grand Dictionnaire.*

— Allus. littér. **Ah! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme!** Vers de Molière, dans le *Tartufe*. C'est la réponse de Tartufe à l'étonnement d'Elmire surprise d'entendre ce saint homme lui faire des propositions. Que de dévots peuvent faire, tout bas ou tout haut, la même réflexion!

— Et je sais sur ce fait, bon nombre d'hommes qui sont femmes.

LAFONTAINE.

Il s'agit d'un secret à garder, et le fabuliste avant de raconter à quelle épreuve une femme fut mise à ce sujet par son mari, prend soin de déclarer que bon nombre d'hommes n'auraient pas eu plus de discrétion.

Hommes illustres (VIES DES), par Plutarque. V. VIES PARALLÈLES, au tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 1007.

Homme libre (L'), journal politique et littéraire, fondé à Paris en novembre 1876, pour servir d'organe au groupe de la Chambre des députés connu sous le nom d'extrême gauche. Ce journal, dont le directeur politique était M. Louis Blanc, comptait parmi ses rédacteurs les hommes les plus distingués de l'extrême gauche de la Chambre, MM. Floquet, Talandier, Clémenceau, etc., et quelques publicistes bien connus, tels que M. Hamel. Le premier numéro de l'*Homme libre* fit connaître le programme du nouveau journal. Dans cet article, signé Louis Blanc, la rédaction annonçait qu'elle poursuivrait la réalisation de toutes les réformes radicales devenues nécessaires et indispensables, et qu'elle se prononçait pour l'extension la plus large possible de la liberté. Ce programme, entièrement conforme aux aspirations de la démocratie, fut suivi de point en point avec autant de talent que d'énergie. Cependant les abonnés ne vinrent pas au journal. Peut-être faut-il attribuer le peu de faveur dont l'*Homme libre* jouit dans le public à la forme même dans laquelle ce journal était fait. Les articles étaient remarquables de dialectique et de style, mais ils étaient trop remarquables peut-être. Ce qui est excellent dans une revue ne plaît pas toujours aux lecteurs d'un journal qui, pressés, veulent arriver tout de suite à une conclusion. On a souvent reproché à la *République française* d'être trop dogmatique, trop magistrale. Ce reproche, l'*Homme libre* le méritait plus encore. La feuille magistralement redigée par M. Louis Blanc semblait ne s'adresser qu'à un public choisi, lettré, connaissant déjà son sujet. Ce n'était pas une œuvre de propagande. Il ne faut donc pas s'étonner que, faute de lecteurs, le journal ait vite disparu. Il cessa volontairement de paraître au mois de mars 1877. Nous disons volontairement; l'*Homme libre*, en effet, malgré l'énergie de ses convictions, fut toujours très-modéré dans la forme, et il trouva le moyen de faire entendre de dures vérités sans tomber toutefois sous les coups des parquets de M. Dufaure.

Si l'existence de l'*Homme libre* fut courte, elle ne fut ni sans éclat ni sans utilité. Ce journal rendit du moins le service de définir le programme de ceux que l'on appelait si mal à propos les intransigeants, et, lorsque ce programme fut connu, on s'aperçut que rien n'était plus juste et plus légitime que les revendications de ces républicains sincères.

HOMMELET s. m. (o-me-lè — rad. *homme*). Petit homme, homme sans importance, sans force.

HOMOANISIQUE adj. (o-mo-a-ni-zi-ke — du préf. *homo*, et de *anisique*). Chim. Se dit d'un acide qu'on obtient par l'action de la potasse sur l'éther anisocyanhydrique.

HOMOCENTRICITÉ s. f. (o-mo-san-tri-si-té — rad. *homocentrique*). Etat des choses homocentriques.

HOMOCERQUE adj. (o-mo-sèr-ke — du préf. *homo*, et du gr. *kerkos*, queue). Ichthyol. Dont la queue est bilobée également.

* **HOMODROME** s. m. Levier...

— Adjectiv. Bot. *Spire homodrome*, Spire d'un rameau secondaire qui s'enroule dans le même sens que celle du rameau primaire.

HOMŒOETHNIE s. f. (o-mé-o-è-tnî — du gr. *homoios*, semblable; *ethnos*, peuple). Similitude de race.

HOMŒOMÈRE adj. (o-mé-o-mè-re — du gr. *homoios*, semblable; *meros*, partie). Qui est formé de parties semblables.

HOMŒOZOÏQUE adj. (o-mé-o-zo-i-ke — du gr. *homoios*, semblable; *zôon*, animal). Géol. Se dit des terrains qui contiennent les mêmes animaux fossiles.

HOMOGYRUS, nom du premier laboureur qui eut l'art de soumettre les bœufs au joug et de les atteler. Il fut frappé de la foudre et il reçut depuis les honneurs divins.

HOMOIOSE s. f. (o-mo-iô-ze — du gr. *homoios*, semblable). Assimilation. ‖ On dit aussi HOMŒOSE.

HOMOLOGOUMÈNE adj. (o-mo-lo-gou-mè-ne — du gr. *homos*, semblable, même; *logos*, discours). Hist. relig. Se disait des livres qui se trouvaient dans toutes les mains avec un texte invariable.

HOMOPHONOGRAPHE adj. (o-mo-fo-no-gra-fe — du gr. *homos*, même; *phônê*, voix; *graphein*, écrire). Gramm. Se dit des mots qui ont la même orthographe et la même prononciation, bien qu'ils diffèrent par le sens.

HOMOPYROCATÉCHINE s. f. (o-mo-pi-ro-ka-té-chi-ne — du gr. *homos*, semblable, et de *pyrocatéchine*). Chim. Corps obtenu en chauffant du créosol avec de l'acide iodhydrique.

HOMOTOLUIQUE adj. (o-mo-to-lu-i-ke — du gr. *homos*, semblable, et de *toluique*). Chim. Se dit d'un acide obtenu en fixant deux atomes d'hydrogène sur l'acide cinnamique.

HOMOUSIEN s. m. (o-mou-zi-ain — du gr. *homos*, même; *ousia*, essence). Celui qui croit le Fils consubstantiel au Père. ‖ On dit aussi HOMOOUSIEN.

HONARY s. m. (o-na-ri). Petit bâtiment en usage dans les mers du Nord.

* **HONDSCHOOTE**, ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Dunkerque; pop. aggl., 1,834 hab. — pop. tot., 3,586 hab.

HONESTA s. f. (o-nè-sta — nom propre). Se dit d'une femme prude et d'humeur querelleuse. ‖ On dit plus souvent MADAME HONESTA.

* **HONFLEUR**, ville de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N. de Pont-l'Evêque, sur la rive gauche de la Seine, à son embouchure; pop. aggl., 8,883 hab. — pop. tot., 9,425 hab.

HONG s. m. (ongh). Compagnie de marchands chinois qui ont le privilége de commercer avec les Européens, à Canton.

HONGRELINE s. f. (on-gre-li-ne). Ancien vêtement de femme, espèce de justaucorps.

* **HONGRIE**, le plus vaste des Etats héréditaires de la monarchie autrichienne. — Les premières élections législatives après le pacte de 1867, qui unissait intimement la Hongrie à l'Autriche, eurent lieu au mois de mars 1869. Elles donnèrent la victoire au parti Deak, qui soutenait le pacte austro-hongrois; ce parti se trouva représenté dans la Chambre par 270 voix, tandis que la gauche modérée, qui aurait voulu une union moins étroite avec la monarchie autrichienne, réunissait 110 voix, et l'extrême gauche, qui revendiquait l'indépendance absolue, ne se composait que de 60 députés, y compris les nationalistes serbes et roumains. Les élections s'étaient faites au milieu d'une agitation extraordinaire; c'est d'ailleurs la coutume en Hongrie, et il est rare que le sang ne coule pas, dans chaque centre important, le jour du vote. Comme, d'autre part, en vertu de la loi électorale qui est assez compliquée, les élections durent environ un mois et ont lieu d'abord dans les villes, puis dans les sections rurales, l'agitation avait été longue et pénible. Kossuth, du fond de l'exil, l'avait entretenue par des manifestes où il se montrait aussi irréconciliable que par le passé avec la monarchie autrichienne, et où il adjurait les patriotes de repousser tout compromis. Au contraire, un autre patriote, le général Turr, tout en déclinant le mandat législatif que trois ou quatre circonscriptions lui proposaient, fit un pressant appel à la conciliation. Çà et là, les scènes de violence furent telles que le gouvernement se trouva obligé de requérir la force armée (ordonnance du 6 mars 1869). La victoire était enfin restée au parti gouvernemental, mais il n'en avait pas moins perdu en route une partie de ses candidats; 300 deakistes faisaient partie du précédent Parlement; sur ces 300 siéges, 30 avaient été conquis par la gauche modérée. La lutte des partis se dessina dès la discussion de l'adresse; celle que fit prévaloir la majorité gouvernementale était elle-même loin d'être un simple acte d'acquiescement à la monarchie et réclamait des institutions constitutionnelles pour les Confins militaires, la Croatie, la Slavonie et la Dalmatie, restés en dehors du pacte austro-hongrois et dont elle voulait les faire bénéficier. Quant à la gauche modérée et à l'extrême gauche, elles demandaient, sous le couvert de la révision du pacte, son abolition. Par l'organe du chef de la gauche, M. de Tizsa, elles réclamèrent : la reconstitution de l'armée hongroise; la disposition, pour la Hongrie, de ses finances; l'abolition du ministère commun. Sans ces conditions, disait l'adresse des gauches, la Hongrie existe diplomatiquement, mais non réellement. C'était revenir à la séparation des deux couronnes. Une autre adresse présentée par M. Miletich, au nom des populations non madgyares, réclamait pour les races slaves soumises à l'Autriche, Serbes, Roumains, Tchèques, Slovènes, l'autonomie pure et simple. Le comte Andrassy, parlant au nom de la couronne, M. Deak, au nom des partisans du pacte austro-hongrois, firent rejeter ces dernières adresses, et le projet deakiste fut adopté par 255 voix contre 142; la majorité unioniste était donc de 113 voix et absolument maîtresse du terrain.

Dans cette législature de trois ans (1869-1872), au milieu des plus irritants débats et de chicanes parlementaires sans cesse renouvelées, cette forte majorité réussit à accomplir une tâche importante. Elle réforma, réorganisa les tribunaux de première instance et consacra la séparation du pouvoir judiciaire avec le pouvoir administratif; elle accomplit une œuvre fort désirable de centralisation en limitant l'indépendance des comitats, qui, datant du moyen âge, s'arrogeaient encore, comme dans ces temps lointains, le droit de s'opposer soit aux décrets du pouvoir, soit aux lois votées par la Chambre, droit absolument incompatible avec le système parlementaire et la responsabilité ministérielle. Ces deux importantes réformes furent votées, sans préjudice d'un grand nombre de lois d'intérêt général, telles que celles qui consacrèrent la démilitarisation des Confins, l'achèvement des réseaux de chemin de fer, l'extension de l'instruction publique, divers règlements industriels, etc. La Chambre allait, en avril 1872, réformer la loi électorale qui donnait prise à tant d'abus, lorsque la minorité, que cette réforme inquiétait, la força de n'en rien faire. Il s'agissait, dans le projet de loi, de porter de trois à cinq ans la durée du mandat législatif, pour ne pas ramener si fréquemment l'agitation électorale; d'exercer un contrôle sérieux sur les listes, dressées la plupart du temps avec le plus grand arbitraire, et enfin de réprimer les fraudes et les violences. La loi aurait été votée à une grande majorité; mais la gauche modérée et l'extrême gauche, profitant de ce que la session ne pouvait plus avoir que quelques semaines de durée, mit tout en œuvre pour gagner du temps. Par respect pour la liberté de la tribune, le règlement de la Chambre hongroise ne permet pas de prononcer la clôture, tant qu'il y a un orateur inscrit; tous les membres des gauches se firent inscrire et vinrent à tour de rôle parler *de omnibus rebus et quibusdam aliis.* On discuta huit jours sur le titre à donner à la loi, puis il y eut quinze jours de discussion générale. La droite, faisant preuve d'une patience exemplaire, resta impassible, espérant que la gauche finirait par se fatiguer. Vain espoir! la gauche tint bon; ses orateurs se succédaient sans interruption, et la fin de la législature arriva avant que l'on pût passer à la discussion des articles. La gauche avait vaincu; les élections de 1872 durent se faire sous l'empire de la loi de 1848. Le discours royal, lu au moment de la clôture de la session, laissa percer à ce sujet des regrets significatifs : « Nous devons exprimer le regret, disait ce document, que la loi électorale n'ait pu être corrigée et que plusieurs autres projets de loi d'utilité publique proposés par notre ministère n'aient pu être soumis à notre sanction, parce que dans la dernière période de la session du Parlement le réglement de la Chambre a permis de rendre la discussion impossible. Ce sera la tâche du prochain Parlement de réparer le temps perdu et d'assurer la discussion constitutionnelle des affaires. » La réforme électorale et l'introduction de la clôture dans le règlement de la Chambre se trouvaient ainsi placées en tête de l'ordre du jour du futur Parlement.

Les élections eurent lieu, avec leur cortége inséparable de tumulte, de fraudes et de brigues violentes, en juillet 1872. Les deakistes, soutenus naturellement par le ministère, obtinrent encore la majorité, mais en perdant toujours du terrain; une quarantaine de leurs siéges passèrent à la gauche. Cette fois, les violences et les fraudes étaient beaucoup plus le fait du ministère et de ses candidats que des candidats de l'opposition; il y eut même des élections scandaleuses, et la plus grande impopularité en rejaillit sur le cabinet présidé par le comte de Lonyay et M. Toth, qui les avaient soutenues. Peu de temps après leur brillante victoire, ils furent forcés d'abandonner leurs portefeuilles, et leur chute fut saluée avec enthousiasme. Les trois sessions annuelles de la nouvelle Chambre ne furent marquées, en dehors de quelques discussions violentes et du vote des lois ordinaires de finances, que par la loi de réforme électorale. Diverses modifications depuis longtemps réclamées furent votées sans difficulté; les opérations électorales, qui duraient auparavant tout un mois, furent réduites à un délai de dix jours; une commission centrale fixe le jour des élections, qui doivent être terminées le onzième jour suivant, sauf pour les districts où elles sont soit continuées à la quinzaine suivante si aucun des candidats n'a eu la majorité, soit remises, par suite d'élections doubles, à une époque ultérieure. Le règlement de la Chambre fut aussi modifié de façon à rendre moins fréquents les scandales parlementaires.

Quoique le parti deakiste eût toujours la majorité, le terrain qu'il perdait à chaque élection nouvelle rendait le gouvernement assez perplexe. La réforme électorale, qu'il n'avait osé aborder qu'en 1874, la seconde année de la législature, montrait assez ses hésitations. Qu'adviendrait-il si l'opposition l'emportait aux élections de 1875? La question en était à peine une, car le gouvernement savait fort bien qu'il n'avait dû la victoire qu'à la pression administrative, et il hésitait à recommencer le même jeu, peut-être vainement. La gauche modérée vint heureusement à son aide, avec un bon sens politique qui lui fait honneur. Se sentant forte et en mesure de réclamer du ministère des concessions libérales, à condition de ne pas s'obstiner dans une opposition boudeuse, qui n'avançait aucunement ses affaires, elle se rallia franchement au gouvernement, se décida à accepter le pacte, tout en se réservant d'en demander constitutionnellement la révision partielle, et fusionna ainsi avec le parti deakiste, fort menacé d'amoindrissement. Une fusion partielle fut d'abord opérée par M. Ghyczy, chef de la portion la plus modérée de la gauche, qui se sépara de M. de Tizsa et reconnut, au nom de ses amis politiques, le pacte de 1867; il reçut en récompense le portefeuille des finances (septembre 1874) dans le cabinet Bitto. Ce cabinet, continuellement battu en brèche par la gauche, l'extrême gauche et la fraction conservatrice qui marchait sous les ordres de M. de Sennyey, ne pouvait avoir qu'une existence précaire; mais bientôt l'accord du gouvernement et de l'opposition fut enfin consommé par la gauche tout entière et son chef reconnu, M. de Tizsa, qui abandonnèrent leur position désormais insoutenable d'intransigeants et se rallièrent, mais pour la dominer, à la fraction Ghyczy. Cet accord, si vivement souhaité à Vienne, marque une nouvelle ère dans la monarchie austro-hongroise, désormais bien appuyée dans le Parlement, à moins de revirements imprévus. Il se conclut à la suite de la démission du cabinet Bitto-Ghyczy et de la crise ministérielle qui en fut la conséquence (mars 1875). Au cours de la discussion du budget, M. de Tizsa avait cru devoir déclarer que, pour des motifs de conciliation, il renonçait en fait, sinon en principe, à son opposition au compromis de 1867. C'était une avance au gouvernement; elle fut immédiatement acceptée. M. de Bitto fit comprendre à l'empereur que l'accession de M. de Tizsa au compromis avait une valeur politique bien supérieure à l'inconvénient de retarder momentanément les diverses réformes préparées par le ministère dont il faisait partie et donna sa démission avec tous ses collègues, afin que l'entente des deux grands partis de la Chambre, la gauche modérée et le parti deakiste, fût consacrée par la formation d'un nouveau cabinet. Le baron de Wenckheim, l'un des ministres démissionnaires et deakiste prononcé, fut chargé de former ce ministère de conciliation, dans lequel il offrit à M. de Tizsa le portefeuille de l'intérieur et deux autres portefeuilles, ceux des travaux publics et de l'agriculture, à deux membres influents de la gauche, M. L. Simonyi et Thomas Péchy. Leur acceptation cimenta l'alliance conclue.

La législture élue en 1872 allait prendre fin lorsque le cabinet Wenckheim-Tizsa arriva au pouvoir. Les élections, faites en juillet 1875, montrèrent combien le gouvernement avait été bien avisé en acceptant le concours de M. de Tizsa. Le parti deakiste ne recueillait qu'un quart environ des siéges, tandis que la gauche en obtenait la moitié; soixante siéges environ restaient à l'extrême droite conservatrice, sous les ordres de MM. Sennyey et de Lonyay, et à l'extrême gauche, restée intransigeante. En somme, grâce à l'accord des deakistes et de la gauche modérée, une majorité gouvernementale de 380 députés, sur 440, appuyait le ministère. C'était là un fait on ne peut plus important au point de vue constitutionnel; l'apaisement du différend qui divisait la Hongrie plaçait désormais tous les partis, sauf l'extrême gauche qui ne comptait guère qu'une vingtaine de membres, sur le terrain commun de l'accord de 1867. De plus, à peu d'exceptions, l'ordre et la légalité avaient distingué des précédentes les élections générales et il n'y avait eu qu'une voix sur les effets salutaires de la nouvelle loi électorale de 1874, fonctionnant pour la première fois. Ce qui avait encore accentué le résultat de ces élections, c'était la défaite des conservateurs à outrance et entre autres, de MM. Toth et de Lonyay, qui, le premier comme ministre de l'intérieur, et le second comme président du conseil, avaient fait les élections de 1872; ils échouèrent tous les deux, et fort piteusement, aux élections de 1875, avec la plupart de leurs adhérents; M. de Syenniey fut réélu, mais pas un seul des députés de son groupe.

En possession d'une forte majorité parlementaire, le cabinet Wenckheim-Tizsa put résoudre la grande difficulté qui avait été la pierre d'achoppement des cabinets précédents, l'équilibre budgétaire. Il réussit à réaliser, grâce à l'habileté du ministre des finances, M. Szell, une économie de 8,617,000 florins au budget de 1876, et à réduire de 11 millions le déficit antérieur. Un impôt de 3 1/2 pour 100 sur le revenu et un emprunt de 300,000 florins permirent d'arriver à ce résultat, quoique le budget de 1876 fût grevé par avance d'une somme de 2 millions et demi de florins, pour la réfection du matériel de l'artillerie, et de 2 autres millions pour la création d'inspecteurs des contributions chargés du recouvrement des impôts indirects.

La question d'Orient, réveillée par l'insurrection de la Serbie et de l'Herzégovine, puis l'intervention armée de la Russie, question vitale pour l'Autriche spécialement en ce qui concerne la Hongrie, vint encore une fois remettre sur le tapis les idées séparatistes, apaisées avec tant de peine, grâce à des concessions réciproques. En ce qui concerne la Hongrie, il ne faut pas oublier que si, dans le Parlement de Pesth, la majorité est madgyare et par conséquent amie de la Turquie, la population est slave et suspecte par cela même d'attachement à la Russie. De là un antagonisme perpétuel; l'Autriche ne peut intervenir en faveur de l'une ou de l'autre puissance sans mécontenter violemment ou le parti slave ou le parti madgyar, toujours prêts à en venir aux mains, et sans provoquer la dissolution de l'empire. Les tendances séparatistes des Slaves sont naturellement comprimées, en Hongrie, par un ministère qui est foncièrement madgyar; mais le ministre de l'intérieur, M. de Tizsa lui-même, n'avait-il pas revendiqué les mêmes prétentions pour l'élément madgyar alors qu'il était le chef de l'opposition? Tout ce qu'il pouvait faire, étant au pouvoir, c'était de réclamer la révision du pacte de 1867, et, après avoir offert sa démission à l'empereur, qui la refusa, et reconstitué, comme chef de cabinet, le ministère dont il faisait partie, il proposa constitutionnellement cette révision.

Depuis les dix années que la Hongrie vit sous le système constitutionnel, de grands progrès ont été réalisés dans l'instruction publique. L'Autriche n'avait jamais rien fait, malgré les réclamations du parti libéral, et c'était là une des causes qui lui aliénaient les personnalités les plus intelligentes de la classe madgyare. Le baron Eötrös, qui fit partie, comme ministre de l'instruction publique, du premier cabinet constitutionnel érigé en vertu du pacte de 1867, mit résolûment la main à l'œuvre. Ecrivain distingué en même temps qu'homme d'Etat libéral, il imprima à l'enseignement national une vigoureuse impulsion. M. de Tréfort, qui lui succéda, car il mourut avant de voir ses efforts porter tous leurs fruits, continua dignement sa tâche. Sous ces deux administrations, les écoles élémentaires, dont le nombre était dérisoire, furent portées à 2,000; le chiffre des élèves augmenta d'un cinquième; des écoles normales furent créées, pour obvier au manque d'instituteurs. En 1870, dans un seul comitat, celui de Zemplin, on comptait 17 instituteurs ne sachant que lire et ne pouvant par conséquent apprendre à écrire à leurs élèves; il leur aurait fallu d'abord aller eux-mêmes à l'école. Grâce aux écoles normales, ce fâcheux état de choses a cessé, et, s'il reste encore beaucoup d'écoles à fonder, au moins celles qui fonctionnent sont-elles dès à présent pourvues d'instituteurs capables. Les gymnases (lycées) ont été portés au nombre de 145; les écoles professionnelles (*Realschulen*), quoique de création toute récente (elles sont dues à M. de Tréfort), atteignent le chiffre respectable de 75. L'université de Pesth, qui ne comptait en 1851 que 695 étudiants, en comptait en 1877 plus de 3,000, et en dix ans 17 chaires nouvelles y avaient été créées; une seconde université a été fondée à Klausenbourg. La Hongrie possède actuellement 12 Facultés de droit, 40 établissements théologiques, une école polytechnique, une académie forestière correspondant à notre école des eaux et forêts et une excellente école supérieure d'agriculture, sans compter 8 fermes-écoles.

L'agriculture et la viticulture sont en effet les deux grandes sources de production de la Hongrie et l'objet de la sollicitude du Parlement. Sur les 27 millions d'hectares qui composent la superficie du pays, la région du centre est cultivée dans son entier, et encore le manque de routes empêche-t-il la production d'atteindre sa plus grande intensité. En Hongrie, comme en Amérique, il n'y a que les voies fluviales et les voies ferrées; les routes manquent complétement. De toute antiquité, les fleuves ont été les voies fréquentées par le commerce; c'est donc le long de leur cours que la civilisation s'est établie. Elle y a trouvé un sol d'une fertilité extrême, mais l'état marécageux des rives s'est opposé jusqu'ici à ce qu'elle y prît tous ses développements. Le Danube est bordé de marais qui ont plus de 14 kilom. de largeur; il en est de même de la Theiss, qui forme aussi de vastes plaines marécageuses. Ces espaces, à présent sans valeur, n'attendent que des travaux intelligents pour devenir extrêmement productifs. Ce qui s'oppose aussi à l'extension de l'agriculture, c'est le petit nombre des villages. Les Hongrois, comme s'ils étaient toujours au temps des guerres contre les Turcs, n'ont aucune tendance à se disséminer dans les plaines; ils se groupent autour des centres de population déjà existants, sans en créer de nou-